

Question orale d'Éric AZIERE du groupe Ensemble pour Paris 14^e au sujet du plan de propreté du 14^{ème} pour la mandature :

Madame la Maire,

La propreté de la ville est une préoccupation de plus en plus prégnante de nos concitoyens depuis plusieurs années. A ce titre, elle a constitué un sujet de débat important lors de la récente élection municipale. Récemment, elle a également fait l'objet d'échanges vigoureux entre opposition et majorité au conseil de Paris et dans les médias.

Plus localement, dans le 14^{ème}, les Quatorziennes et Quatorziens s'y intéressent concrètement. Certains s'investissent dans les commissions propreté de leurs conseils de quartier. D'autres se regroupent autour d'initiatives associatives de réduction des déchets. D'autres encore créent et développent de nombreux composts de quartier.

Dans ce contexte, pouvez-vous, Madame La Maire, éclairer le conseil d'arrondissement, et à travers lui les Quatorziennes et les Quatorziens, sur les questions concrètes et pratiques suivantes :

- **Au-delà des actions parisiennes, prévoyez-vous un plan de propreté spécifique et complémentaire de mandature pour le 14^{ème} ?**
- **Comment prévoyez-vous d'associer les citoyennes et les citoyens à la définition puis à la mise en œuvre des actions de propreté sur le 14^{ème} ?**
- **Selon quel calendrier seront nommés dans le 14^{ème} les référents de propreté annoncés pour chaque quartier de notre ville ? Quels seront leurs profils ? Quelles seront leurs missions ? Comment interagiront-ils quotidiennement avec la population ?**
- **Quelles démarches envisagez-vous d'entreprendre pour identifier et faire disparaître les points noirs récurrents de propreté ?**
- **Quelles initiatives de réduction des déchets prévoyez-vous d'initier et de déployer ?**
- **Alors que le 14^{ème} est le premier arrondissement de Paris en nombre de composts de proximité, alors que seulement trois arrondissements (2^e et 12^e et 19^e), tous situés sur la rive droite, bénéficient aujourd'hui de la collecte sélective des déchets organiques alimentaires qui représentent presque un tiers de nos ordures ménagères, alors que la loi de transition énergétique de 2015 prévoyait de généraliser dans l'ensemble des villes le tri à la source des biodéchets (déchets verts et déchets alimentaires) d'ici 2025, prévoyez-vous de candidater à être le 4^e arrondissement à Paris, le 1^{er} de la rive gauche à mettre en œuvre au plus vite cette collecte sélective ?**

- **Alors que Paris est à la traîne du tri sélectif (17,4% quasiment le pire taux départemental de France versus 50% en Vendée), alors que la loi de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement prévoyait 45% de déchets recyclés en 2015, alors que la loi de 2015 relative à la transition énergétique prévoyait un taux de recyclage de 55 % en 2020 et de 65 % en 2025, quelles actions fortes de sensibilisation prévoyez-vous de déployer pour nous faire progresser collectivement ?**
- **Prévoyez-vous de mettre en œuvre une collecte sélective des cartons en relation notamment avec les principaux pôles commerciaux de l'arrondissement ?**
- **Alors qu'un espace tri est en construction rue Hyacinthe Vincent, que les trottoirs de cette rue ne sont pas vraiment praticables, que l'accès motorisé à cette rue n'est possible que du périphérique et seulement pour les bus et les taxis, pouvez-vous préciser dans quelles conditions pratiques particuliers et professionnels pourront accéder à ce futur espace tri ?**

Je vous remercie pour vos réponses.

Eric AZIERE
Conseiller d'arrondissement
Groupe Ensemble pour Paris 14eme